# Lutte biologique et lutte intégrée en maraîchage

## Objectifs
A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de : • connaître les enjeux et les outils de la lutte intégrée et de la lutte biologique en maraichage, être en mesure d'utiliser ces techniques • connaître les bases de la reconnaissance et d

## Enjeux
Parler de « lutte biologique », c'est en premier lieu parler de relation entre les êtres vivants, c'est favoriser le prédateur naturel du ravageur pour le maintenir sous contrôle, et c'est aussi prévenir en associant et en tirant bénéfice des spécificités des plantes cultivées.

## Pré-requis
Aucun pré-requis

## Contenu
• Détermination et suivi de populations de ravageurs et d'auxiliaires
• Quelques pistes d'action (micro-organismes, purin, macération)
• Visite d'un maraîcher pratiquant la lutte biologique et intégrée : Lutte intégrée, autorégulation écologique, élevage et introduction d'auxiliaires

## Infos complémentaires

**Durée de la formation** 1 jour(s)
**Date limite d'inscription** 19/03/2020

## Tarifs
Non agricole 303€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres situations (demandeurs d'emploi, RSA, ...): nous contacter

## Plus de renseignements
Aurélie GIBERT
gibert@civamgard.fr
FD CIVAM du Gard
216 Chemin de campagne
30250
SOMMIERES
Tel. 04.66.77.15.04 ou 07.69.91.39.93
N° d'organisme de formation : 91.30.00.40.930

**Taux de satisfaction :** %

Apporter votre pique-nique !

**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**20 mars 2020** (7hrs) 30250 Sommières Claude Mur, formateur en agro-écologie

## Co-organisateur(s)

## Financeur(s)

## Financement de la formation et pièces à fournir

## Bulletin d'inscription

Nom ________________________________________

Prenom ________________________________________

Adresse ________________________________________

____________________________________________

____________________________________________

Courriel ________________________________________

Tél ____________________________________

◻ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)